

Monde Tsigane

JOURNAL

TRIMESTRIEL N°1 - OCTOBRE 2001 - 25 FRANCS / 3,8€

— Editorial — Changer de rythme



Au risque de paraître rébarbatif, il nous paraît important d'être là en tant qu'association pour rappeler qu'il ne faut pas prendre la question des Tsiganes à la légère et avec fatalisme.

Nous devons dire que par rapport aux besoins, s'il n'y a pas un passage à la vitesse supérieure, il est pratiquement impossible d'appliquer la loi Besson de juillet 2000.

En effet, comment en 2 ans, dans le Rhône, remettre à niveau sur un plan sanitaire et social 27 sites "ghetto" ? que faire pour bloquer la dérive du voyage non désiré de 200 familles de l'agglomération lyonnaise ? et de quelle manière réaliser un accueil suffisant pour 1000 caravanes - an sur le département ? et ceci dans le respect culturel et identitaire de la communauté tsigane.

À notre époque, rien de tel n'est impossible sur le plan technique en si peu de temps, mais il faut penser aux résistances, au manque de volonté politique et à une lenteur évidente sur ce sujet.

Le droit commun s'investit sur la pointe des pieds, avec résignation, on le ressent bien, et dès que l'on apporte un peu de nouveauté qui dérange les habitudes du système, on nous fait les gros yeux.

Pourtant sans prétendre avoir la seule bonne parole, il semble que nous soyons bien placés pour apporter un point de vue pertinent. Ce dernier permettrait peut-être, à condition d'être écouté, de sortir d'un saupoudrage social qui, en réalité, est bien pire et que nous qualifions de pur désintéret.

Derrière tout cela, il y a des familles tsiganes entières qui ressentent, certaines dans l'urgence, un besoin vital d'amélioration de leur condition de vie ; elles sont quelques milliers en France et quelques millions en Europe et dans le monde. Dans cette période de mutation sociale et économique, la jeune génération est un potentiel important d'intégration et en même temps, abandonnée à elle même, elle porte une révolte qui est un risque majeur pour l'avenir.

Le dispositif national et départemental (future commission consultative) à l'air pourtant sérieux et affiche une bonne intention, un certain dynamisme, mais il est pourtant loin d'être bien compris et partagé sur le terrain ; localement certaines municipalités considèrent encore, malgré un début de prise de conscience, cette question des "Gens du Voyage" comme une nuisance.

Changer de rythme, pour apporter une vraie réponse veut dire changer de moyens et bousculer les mentalités. Cela signifie avoir une capacité qui se double pour aller expliquer, répéter aux élus, aux Gens du Voyage, aux acteurs sociaux, aux décideurs institutionnels, l'importance de rétablir le dialogue pour une intégration réussie.

Une mauvaise réponse ou une non-réponse dans les deux ans à venir pour l'accueil des Gens du Voyage annonce la poursuite et l'aggravation d'une situation exaspérante pour tous et qui a un coût inacceptable pour chaque citoyen (dispositif anti-stationnement - procédures d'expulsion) : non-sens d'un système.

Il y a là un véritable enjeu de société et nous demandons la poursuite de l'impulsion qui vient d'être donnée, ainsi que l'entrée dans une nouvelle étape qui doit accélérer le processus politique et social. Il ne sert en effet à rien d'attendre la remise du diagnostic en janvier 2002 pour agir. ■

Marie Claire Bortolotti, présidente - Jean Marc Joue, directeur



Un journal pour tous

L'objectif de ce journal, outre la volonté d'ouvrir largement ses colonnes, est de faciliter par un langage clair et simplifié la compréhension des différents aspects de la problématique des Gens du Voyage :

- méconnaissance culturelle de cette population,
- multiplicité des acteurs,
- complexité des mécanismes politiques, juridiques, administratifs, urbanistiques et sociaux.

Les Tsiganes y auront donc la parole, ainsi que les institutions, collectivités locales et autres associations qui œuvrent dans ce domaine.

Ce journal n'est pas limité aux frontières de Rhône-Alpes ; son titre "Monde Tsigane" fortement symbolique pour un peuple sans territoire, donne le ton de la démarche ; même si cette dernière reste modeste avec un tirage trimestriel de départ de 2000 exemplaires.

Ouvert sur le monde veut dire que de nombreux articles vous y attendent sur la vie des Tsiganes au-delà de nos frontières sur leurs conditions d'existence ailleurs, culture, traditions, histoire.

Au fond, ce peuple vivant dans le monde entier n'est-il pas

porteur de toute sa diversité ?

Ce journal permettra également de valoriser projets, initiatives, de susciter réflexions et pistes de travail. Nous pourrons alors y tracer les préoccupations de chacun et faire craquer peu à peu les craintes réciproques.

Nous donnerons également des informations sur les livres et documents à se procurer ; un calendrier des événements culturels, rencontres, séminaires et colloques viendra enrichir ces pages.

L'Artag y aura aussi, bien sûr, une place particulière et nous aurons ainsi l'occasion d'une plus grande lisibilité et transparence dans notre action et dans nos prises de position.

Nous voulons ainsi apporter un autre regard, agir sur le débat, les pensées ; exister sur la scène publique et faire passer un message fort d'acceptation.

"Monde Tsigane" représente les prémices d'une autre dimension vers laquelle se dirige assurément l'Artag.

Bonne lecture et à vos plumes pour le prochain numéro ; n'hésitez pas à nous faire part de vos réactions, opinions et réflexions en nous écrivant. ■

J. M. J.

Dans ce numéro

P2 L'Artag en liberté

P3 Parole aux institutions : DDE et DDASS
Contribution de l'Artag à une action régionale

P4 L'habitat adapté, pourquoi, comment ?
Les projets en bref

P5 Expression libre : Une famille gitane de Feyzin
Le maire de Feyzin
La Ligue des Droits de l'Homme

P6 Et ailleurs : en France et en Slovaquie

P7 Départ et nomination
Lectures
Agenda
Notre sélection de sites internet

P8 Et encore
Abonnement et adhésion

L'Artag en liberté

Nous voulons dès ce premier numéro du "Monde Tsigane" affirmer la vocation associative de notre organisme et la placer comme ciment de notre travail.

Cet article est une façon pour nous de célébrer l'anniversaire de la loi de 1901 et de rappeler que cette loi est une "liberté fondamentale" qui nous permet de nous associer et de nous investir dans un idéal de solidarité et de démocratie.

Il s'agit d'une "valeur constitutionnelle" qui est au cœur de la vie civique et qui crée des espaces de dialogue et de lien.

A l'Artag, cela se traduit par un dynamisme créatif au service de la recherche du bien commun et d'un mieux vivre ensemble.

Nous sommes portés par cette liberté, nous en faisons une conviction et un engagement militant qui, doublés de détermination et de compétences, nous permet de mettre en application le projet de notre association et de lui donner du sens.

Notre Assemblée Générale annuelle en est le signe fort ; elle manifeste cette vitalité. Il nous semble bon d'y revenir même avec quelques mois de retard car elle s'est déroulée dans l'esprit même de cette loi de 1901 avec pour fil conducteur la mémoire, le partenariat et la rencontre :

- La mémoire tout d'abord, avec un temps fort de recueille-



Cette attitude consistant à affirmer les deux facettes de notre existence provoque des relations franches et transparentes qui invitent ainsi à la modération et à la conciliation.

- Enfin notre Assemblée Générale est une rencontre réunissant près de 120 personnes pour un temps d'échange avec et entre les différents groupes (Roms, Gitans, Yéniches, Manouches, Sinti...); avec et entre les partenaires (Etat, Conseil Général, regroupements de communes etc...). Par ailleurs, l'assemblée a décidé de donner à l'Artag la qualité d'association régionale, ce qui nous conduit à être à cette échelle porteur d'une dynamique multi-partenaire.

C'est là, dans ces relations quotidiennes que se tisse la vie associative ; c'est là au fond qu'elle est légitime dans le respect du service public et dans la liberté qui émane de nos membres adhérents.

Cette liberté "irrigue les fonctionnements démocratiques de notre société", elle est aussi notre identité d'association, marquée par la dimension communautaire et ressemble à celle du peuple avec lequel nous sommes associés : les Tsiganes. ■

J.M.J.



ment devant le monument de Vénissieux qui a réveillé avec beaucoup d'émotion, en musique, en mots innocents et graves, puis en silence l'atrocité de la grande guerre et l'extermination de 600.000 Tsiganes dans les camps nazis.

- Le partenariat ensuite a été au rendez-vous dans l'exposé des réalisations et des travaux en cours ; nous avons prouvé que notre association fait l'expérience positive de l'équilibre entre mission de service public et action militante.



Parole à la Direction Départementale de l'Équipement du Rhône (DDE) :

L'application de la loi relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage dans le Rhône.

La loi du 5 juillet 2000, relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage, impose que le schéma départemental, signé par le Préfet le 22 décembre 1995, soit réactualisé avant le 6 janvier 2002.

La loi :

- Confirme l'obligation légale pour les communes de plus de 5000 habitants d'aménager des aires d'accueil permanentes pour le passage et le séjour ;
- Fait passer la participation de l'Etat aux dépenses d'investissement de 35% à 70% en l'étendant aux travaux de réhabilitation ;
- Prévoit une aide au fonctionnement des aires aménagées conformément au décret fixant les normes techniques de ces aires ;
- Met en place une commission départementale consul-

tative qui est associée à la mise en œuvre et à l'élaboration du schéma ;

• Facilite en partie, pour les communes ayant rempli leurs obligations légales, l'action des maires face aux installations illicites.

Dans le Rhône, le travail de réactualisation du schéma a été lancé conjointement par l'Etat, la Communauté Urbaine et le Conseil Général.

La première étape qui doit établir un diagnostic, quantitatif et qualitatif, de l'offre existante, des besoins et des points de blocage observés dans le département est très avancée. Ce diagnostic a été présenté aux élus locaux et départementaux, lors de cinq réunions qui se sont tenues au mois de juin. Il distingue quatre types de besoins pour :

- Les familles sédentaires (en annexe au schéma en liaison avec le plan départemental d'actions pour le logement) ;
- Les familles en attente d'un lieu de séjour et de résidence ;
- Les familles de passage dans le Rhône ;
- Les grands passages (groupe de 50 à 200 caravanes) ;

La seconde étape prévue à l'automne, consistera à rédiger les orientations et les préconisations du schéma départemental.

Les principales questions à traiter seront de définir les capacités d'accueil selon les différents types de besoins, d'organiser la recherche foncière, de traiter simultanément sur les différents territoires la sédentarisation et le passage, d'organiser et de mutualiser la gestion des terrains, d'assurer le suivi social de ces terrains.

La commission consultative va remplacer le comité de pilotage qui existe sur le département.

Elle sera présidée conjointement par le représentant de l'Etat et du Conseil Général ; elle comprendra cinq représentants des communes, cinq personnalités désignées par le Préfet sur propositions des associations représentatives ou intervenant auprès des Gens du Voyage, deux représentants des caisses locales d'allocations familiales, quatre représentants des services de l'Etat et quatre désignés par le Conseil Général.

Elle se réunira à l'automne pour valider le diagnostic ; puis elle examinera la proposition de schéma avant la fin de l'année. ■

Marc Morain, DDE Rhône.

Contribution de l'Artag à une action régionale Rhône-Alpes et Saône et Loire

Suite à la loi BESSON de 1990 et aux évolutions législatives successives, prenant en compte l'obligation des schémas départementaux d'accueil, de stationnement et d'habitat des Gens du Voyage, une coordination régionale d'associations ou de services fédérés à l'Union Nationale des Institutions Sociales d'Action auprès des Tsiganes (U N I S A T), qui intervient en région Rhône-Alpes et en Saône et Loire, a réalisé un document reflétant un état des lieux de l'existant et des besoins de lieux de vie pour les Gens du Voyage.

Nous estimons qu'il apporte les éléments nécessaires à une prise de conscience des besoins à l'échelle de la région Rhône-Alpes et de la Saône et Loire, qu'il engage un processus de travail et qu'il est le reflet d'un partenariat associatif important, riche de diverses expériences au bénéfice des Gens du Voyage, des institutions et des collectivités locales.

Notre réseau associatif se propose d'être partenaire à l'échelle de la Région et d'apporter, via son rôle de passerelle entre les Gens du Voyage et le droit commun, ses connaissances et son savoir faire. Les commissions départementales, régionales et nationales ne pourront établir de politiques adaptées aux contextes locaux sans une participation active des Gens du Voyage à la définition des stratégies. De ce fait, chacune de nos 12 associations, intégrant une ou plusieurs commissions consultatives, permettra une cohésion dans le diagnostic et une cohérence dans l'application et la mise en œuvre des différents schémas départementaux. ■

Frederic Poupard

Une intervention sociale de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)

Dans le cadre de la réactualisation du schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage, la commission "volet social" se devait de contribuer à la conception des aires de stationnement, à la prise en compte des particularismes des populations dans la gestion de ces aires et dans les modes d'intervention visant à permettre un accès à l'ensemble des services sociaux.

Il s'agit de considérer les Gens du Voyage comme des sujets de droit, notamment en ce qui concerne l'habitat, de favoriser leur insertion dans les dispositifs existants et d'améliorer la cohérence d'intervention des services.

C'est pourquoi la DDASS a pris l'initiative de réunir au sein d'une commission sociale des services de l'Etat (DDE, Direction Départementale du Travail, Education Nationale), des partenaires institutionnels (Conseil Général, Caisses d'Allocations Familiales, Communauté Urbaine) et des associations, pour élaborer un programme de travail et constituer des groupes réseaux afin d'apporter des contributions sur les thèmes suivants : La santé, scolarisation, fonction économique, loisirs et culture.

Ces travaux enrichiront le schéma départemental. ■

Renée Bertet,
DDASS Rhône

L'habitat adapté, pourquoi, comment ?



**Les familles suivies,
en situation d'extrême précarité
matérielle et/ou sociale,
sont à l'origine des projets
aujourd'hui en cours
sur le département du Rhône.**

Celles-ci sont associées tout au long du processus menant à la réalisation de "lotissements adaptés". Le choix du site et la forme d'habitat sont déterminés en partenariat avec les familles lors de réunions collectives et d'entretiens individuels et tiennent compte, dans la mesure du possible, des perspectives familiales à 3 ou 5 ans. Cependant, les temps de réalisation et de préparation demeurent trop longs, 2 à 3 ans une fois que la décision politique est prise et que des opportunités foncières sont rendues accessibles (modification du PLU -Plan Social Urbain, ancien POS, achat terrain...). Un ensemble de partenaires, techniques ou financiers, sont mobilisés pour apporter un lieu de vie décent aux familles : la DDE, la DDASS, les municipalités, le Grand Lyon, l'OPAC du Rhône, l'Artag...

Mais cette offre correspond-elle à de l'habitat, de l'habitat adapté, ou à de l'adaptation à l'offre d'habitat ?

Nul ne peut trancher aujourd'hui, néanmoins la tendance est de proposer cette nouvelle forme d'habitat pour les Gens du Voyage : un lotissement social permettant aux familles de conserver la caravane en pièce de couchage : "une petite maison, à côté des caravanes". De fait, les Gens du Voyage se plient aux mécanismes de financement (PLA-I), faute de mieux, le foncier constructible ne permettant pas l'habitat permanent en caravanes, mobil home ou chalet.

Il est donc souhaitable de considérer que la réalisation d'un lotissement adapté n'est pas une fin pour les familles, mais le début d'une nouvelle tranche de vie pouvant, par la suite, amener les personnes à faire de nouveaux choix (reprise du voyage, habitat diffus, extension du groupe familial...).

L'accompagnement social lié au logement permet en partie d'aider les familles à concevoir et exprimer leur nouveau projet de vie.

Face à cette réponse partielle quant à la principale demande, celle-ci s'apparentant plus à un espace privatif familial, viabilisé et permettant l'auto-construction d'équipements adaptés aux besoins singuliers des familles, cela pose donc à nouveau la question du financement de ce type d'offre de lieu de vie... dans l'attente, les Gens du Voyage "patientent" ! ■

F.P.

Les projets en bref

**Un partenariat Artag/
SA.FO.RE pour lutter
contre l'illettrisme :**

Une Formation-Action "sas"

Parce que ne pas savoir lire et écrire a des conséquences directes sur la vie quotidienne dans notre société et parce que les Gens du Voyage ont des contraintes pas toujours prises en compte par les formations de lutte contre l'illettrisme, l'Artag, dans son objectif d'être pont entre les Tsiganes et le droit commun, a mis en place en collaboration avec l'association SAvoir, FOrmation, Reinsertion (SA.FO.RE) une Formation-Action "sas". Celle-ci a pour but de s'adapter au maximum aux problématiques des Gens du Voyage. Les besoins sont aussi multiples que le nombre de participants. Les uns souhaitent seulement pouvoir comprendre et remplir des papiers administratifs (feuilles CAF, RMI, de soins...), d'autres ont un projet professionnel précis à mettre en place..

C'est sous forme d'ateliers permanents que se concrétise la formation. Le formateur de SA.FO.RE propose une méthode d'apprentissage adaptée aux attentes de chacun. Ces ateliers se déroulent deux fois par semaine à Décines en après-midi, et durent environ 2 heures.

Les Gens du Voyage ne voient pas toujours la nécessité de savoir lire et écrire. Sans remettre en cause leur tradition orale, la formation-action "sas" permet, aux personnes qui le désirent, de prendre en main leur quotidien, d'être indépendants et reconnus socialement, de pouvoir se défendre, bref de s'intégrer à différents niveaux dans la société majoritaire. ■

Sabine Fressard

**"Tipeintrenbulle"
à la rencontre
des enfants tsiganes**

Le camion "Tipeintrenbulle" se déplace à la rencontre des enfants et leur propose un moment de dessin et de peinture



en toute liberté. Cette année, à l'initiative du service social de la mairie de Givors et avec la participation de l'Artag, il s'est rendu au printemps à deux reprises sur les terrains de Gens du Voyage de Givors : celui de passage Givors Ouest et l'aire sédentaire de Bans. "Vroom... vroom..." les enfants, qui n'ont encore jamais vu le camion, accourent des quatre coins du terrain. L'animateur se présente et installe le matériel, les enfants impatientes sont difficiles à contenir. Après avoir fixé quelques règles - on ne dessine pas sur son voisin - pinceaux, peinture et papiers prennent vie dans les mains des petits. Les parents, après avoir fait connaissance avec le camion peinture et son animateur, s'éloignent progressivement : c'est un moment de liberté pour les enfants. A l'heure du départ, petits et grands n'ont qu'un mot pour Roger : "Tu reviens quand ?" ■

Emmanuelle Legendre

**La domiciliation,
un service essentiel**

La nécessité que des associations comme l'Artag soient agréées pour la domiciliation de toute personne en difficulté sociale sans domicile fixe a été renforcée par la circulaire du ministère de la solidarité du 15 décembre 1999, après la loi du 29 juillet 98 de lutte contre les exclusions.

En effet, au regard de l'accès aux droits, la situation des Gens du Voyage dépend fortement de l'accès à une adresse fixe. Dans la situation actuelle, peu d'entre eux bénéficient d'un terrain où ils peuvent élire domicile et la commune de rattachement ne peut servir de boîte aux lettres. La solution qui leur reste est donc la domiciliation auprès d'un organisme agréé, qui pourra réceptionner leur courrier. L'Artag a toujours proposé ce service, afin de permettre d'une part d'ouvrir des droits (par exemple le Revenu Minimum d'Insertion RMI, l'Allocation pour Parents Isolés API), un compte bancaire, ou centraliser les papiers concernant la gestion des registres

du commerce... et d'autre part, de maintenir un lien avec les familles.

Ce lien passe d'abord par une aide concrète à la compréhension des courriers et sur la suite éventuelle à leur donner (ex. répondre à la CAF pour maintenir le droit au RMI...) et également de faire parvenir leur correspondance aux personnes en déplacement. Mais ce service permet surtout d'être un point de repère pour les familles, tout en respectant la spécificité de cette population : le voyage.

Actuellement, l'Artag gère 357 domiciliations, soit le courrier d'environ 1000 personnes, ce qui représente plus de 20000 lettres par an, avec une augmentation sensible pour le début d'année 2001. Les personnes peuvent passer directement à l'Artag pour prendre leur courrier ou mandater quelqu'un pour le faire (environ 2000 passages pour 2001), mais également le faire réexpédier à l'endroit où ils se trouvent (déjà 800 réexpéditions pour l'année en cours).

Ce service est en augmentation régulière car il correspond à un réel besoin des Gens du Voyage qui sont dans l'attente de terrains mais également de pouvoir continuer le voyage pour ceux qui le désirent, sans pour autant faire une croix sur leurs droits essentiels. ■

Florence Haberli - Pascale Avril

**Insertion économique :
travailleur indépendant,
l'exemple d'Adrien Ferrarri**

"J'exerce une activité qui me plaît et me permet, en complément du RMI, de survivre", déclare Adrien, jeune homme de 25 ans qui a monté une micro-entreprise de nettoyage au karscher (toitures, murs, dalles...).

Après avoir effectué les démarches nécessaires (stage, dossier à remplir), il est déclaré depuis avril 2001 au répertoire des métiers. L'Artag et Créa-Plus, un cabinet-conseil en création d'entreprise, ont participé à la concrétisation du projet d'Adrien en lui donnant des informations sur les dispositifs, droits et devoirs, en l'aidant à monter son dossier pour finaliser l'inscription.

Un simple suivi administratif est aujourd'hui fait par l'Artag pour les déclarations et paiements. "Je n'ai pas encore de clientèle fixe, je fais du porte à porte pour la trouver, dans la région lyonnaise," raconte Adrien, toujours motivé malgré les difficultés rencontrées (la procédure administrative n'est en effet pas simple et la fidélisation des clients longue). Il ajoute avec détermination "Je travaille pour pouvoir me sédentariser, avec ma femme et mes deux enfants, être propriétaire de mon terrain, avoir un vrai chez moi." ■

S. F.

La Ligue des Droits de l'Homme : Sortir de l'ignorance et de l'injustice

Comment la LDH ne pourrait pas être aux côtés des "Gens du Voyage" quand on constate le statut à part dont ils sont quotidiennement victimes, et ce depuis bien trop longtemps, du fait d'une simple différence, celle de vouloir vivre en caravane.

L'engagement de la LDH se fonde sur un principe fondamental, l'égalité des droits.

A chaque fois qu'elle le peut, la LDH apporte son aide et son assistance aux familles qui la sollicitent et intervient auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux pour que des solutions durables soient trouvées. On ne peut en effet accepter le traitement discriminatoire dont les "Gens du Voyage" sont l'objet dans presque tous les domaines.

Français à papiers spécifiques, carnets et livrets de circulation soumis à contrôles policiers périodiques, capacité à participer à la vie démocratique limitée par une obligation de trois ans de rattachement pour l'inscription sur les listes électorales, difficultés dans l'ouverture des droits sociaux du fait de refus fréquents de domiciliation sociale notamment dans les Centres Communaux d'Action Sociale, entraves à la scolarisation des enfants, sans parler des actes discriminatoires, que ce soit pour assurer une caravane, pour acquérir des terrains, ou encore des propos à caractère raciste ou l'image dégradante ou stigmatisante, diffusée régulièrement par les médias... Ce ne sont là que quelques exemples.

Avec la loi du 5 juillet 2000, pour la première fois de l'Histoire de France, un texte vient ouvrir des possibilités positives pour les "Gens du Voyage" avec l'obligation faite à toutes les communes de prévoir leur accueil réel dans le cadre d'un schéma départemental qui devra en évaluer les besoins.

Ce premier pas volontariste de l'Etat devra se transformer en réalité, il est pour cela essentiel que les "Gens du Voyage" se mobilisent et que les commissions départementales consultatives créées par cette loi soient impliquées dans ce travail et que les schémas départementaux répondent aux attentes certes en terme de stationnement mais aussi en habitat adapté, en mesures concrètes d'accompagnement social, de scolarisation et de lutte contre les discriminations notamment en lien avec les Commissions Départementales d'Accès à la Citoyenneté (CODAC).

Face aux injustices actuelles, il faut briser la spirale installation-expulsion, violence et rejet. La mise en place des aires de stationnement doit s'accompagner de pédagogie, de rencontres et de dialogue.

L'ignorance et le mépris n'ont jamais fait avancer la citoyenneté et les droits.

C'est le combat de la LDH mais ce doit être celui de tous. ■

Malick Salemkour, LDH Paris

— Dialogue amorcé à Feyzin —

Parole aux familles Amalla et Vanoli

C'est un petit coin de verdure à Feyzin coïncé entre le CD 12 et l'autoroute A7, l'un de ces endroits où l'on s'arrête quelques minutes se dégourdir les jambes, lorsqu'on vient d'effectuer un long parcours en voiture.

A la différence près que, sur les aires d'autoroutes, il y a au moins des sanitaires et des points d'eau ! Rien de tout cela ici et encore moins de bornes électriques.

Depuis octobre 2000 pourtant, une vingtaine de caravanes s'y sont posées et c'est comme si personne ne les voyait plus. Un groupe de gitans qui "habitent" Feyzin depuis deux générations. Pour l'électricité, ils possèdent un groupe électrogène qui ne peut produire qu'un peu de lumière. Alors pour conserver les aliments ils se débrouillent. Les femmes vont au lavomatique de St Symphorien d'Ozon. Et pour l'eau "chaque jour on doit aller chercher deux bidons de 25 litres, raconte Tonino VANOLI. Pour les ordures, c'est très irrégulier : parfois ils passent deux jours de suite puis pas du tout pendant 15 jours." Mais le pire c'est le bruit ! Impossible de parler normalement. Avec le flot de voitures, il faut surveiller la quarantaine d'enfants en permanence. Ce quotidien dure depuis 10 ans. Assez pour les familles gitanes. Le terrain municipal, prévu pour le passage et dont les installations ont bien souffert, n'a plus un emplacement de libre. "L'ancienne municipalité nous avait promis un terrain", disent-ils. Depuis ils attendaient... Ils attendaient que la loi Besson leur rende justice. Mais lorsqu'ils ont compris qu'il n'y aurait pas de terrain avant 2 ou 3 ans, ils ont décidé de prendre leur destin en mains. "Nous sommes allés à 5 à la mairie, raconte Miguel AMALLA. Nous avons été reçu par un adjoint. Il nous a fait remarquer que nous étions sous le coup d'une expulsion mais que la municipalité ne la faisait pas exécuter. Nous lui avons répondu que nous viendrions à la Mairie avec les caravanes si on ne pouvait pas ren-

contrer le Maire rapidement." Trois jours plus tard, la rencontre a eu lieu dans une atmosphère qualifiée de "cordiale". "On lui a expliqué qu'on demandait le strict minimum, poursuit Miguel. Il a été très compréhensif. Le lendemain il est même venu avec nous pour repérer des terrains."

Depuis la mi-août, le groupe s'est installé avec la bénédiction de la mairie, sur un terrain appartenant... à la Communauté

urbaine. L'eau a été branchée mais on attend toujours les compteurs d'électricité promis. Reste la fierté, de celle qu'on lit dans les yeux, d'avoir défendu eux-mêmes leurs intérêts... dans la plus complète légalité. Parfois "petits arrangements entre amis" valent mieux qu'un affrontement. A condition que "l'ami" tienne ses promesses... et que le provisoire ne devienne pas du permanent.

Myriam Figureau



Parole au maire de Feyzin



La question de l'accueil des Gens du Voyage, qu'ils soient en voie de sédentarisation ou non, est un enjeu majeur pour la collectivité ; les maires en particulier devront trouver une solution dans les meilleurs délais.

L'attentisme ou le renvoi vers d'autres responsabilités ne peut moralement plus être accepté lorsque l'on connaît les conditions réelles de ces familles qui, durablement implantées sur le territoire de l'agglomération, cherchent depuis plusieurs années un terrain et des équipements correspondant à leurs légitimes attentes.

Le département doit se doter prochainement d'un schéma pour l'accueil des Gens du Voyage qui définira de façon précise les besoins et les programmes en la matière. Ce plan ne doit pas rester lettre morte et la ville de Feyzin saura mobiliser les acteurs nécessaires pour que ce schéma soit rapidement traduit dans les faits.

A l'heure du développement de la coopération intercommunale, il me paraît aussi normal que la communauté urbaine soit associée et participe à la mise en œuvre de aires d'accueil. Il me semble même souhaitable que des terrains intercommunaux soient imaginés afin de répondre aux besoins spécifiques de certains bassins de vie. Dans l'immédiat, il est naturel que ces familles cherchent –et trouvent !- les terrains les mieux adaptés pour s'y installer ; il appartient aux élus locaux de comprendre cette situation et de l'admettre. ■

Yves Blein

En France : Parole à l'Association départementale Les Amis des Voyageurs de la Gironde (AAVG)

L'Association les Amis des Voyageurs de la Gironde développe son activité sur les trois quarts du département (très étendu géographiquement, aux réalités socio-économiques variées), l'autre quart étant couvert par l'Association Les Amis de Sèves.

Le nombre de Gens du Voyage en Gironde qui séjournent régulièrement ou y vivent est important, 11 000 à 13 000 personnes selon les données du dernier schéma départemental d'accueil de 1997.

Par ses actions, ses expertises, ses médiations, l'association tente de traduire en réalité les grands principes de droits de l'Homme, de droit à la différence, d'accès aux droits fondamentaux pour tous, affirmés dans les divers textes de loi de référence en vigueur en France.

Bien sûr cette traduction n'est pas sans obstacles et c'est justement pour les dépasser que des associations comme AAVG, et comme l'ensemble des Associations du réseau national UNISAT ou d'autres, existent.

Les actions que nous assurons sur le département sont de deux ordres et d'un troisième qui découle des deux premiers :

- Un travail d'accompagnement social au quotidien, à partir des rencontres avec les familles de voyageurs, afin de permettre à ces dernières d'accéder aux droits fondamentaux (sociaux, habitat, éducation, citoyenneté, etc..) dans le respect de leurs différences (culturelles..) et des similitudes avec l'ensemble de la population.

- Un travail avec l'ensemble des acteurs de la vie sociale (élus, administrations, professionnels du secteur administratif -sanitaire, social scolaire, économique..) afin qu'ils puissent prendre en compte la réalité des Gens du Voyage et intégrer cette question dans le développement de leurs actions.

- Le troisième axe d'intervention consiste bien sûr à faire le lien entre ces deux aspects et d'impliquer ensemble Voyageurs et acteurs sociaux dans des projets.

Avec aujourd'hui l'entrée dans la phase opérationnelle de la loi Besson du 5 juillet 2000, ces actions conservent tout leur sens. Tout d'abord parce que la question des Gens du Voyage ne peut être réduite à la création d'aires, même si ces dernières sont nécessaires. Les aires devront s'intégrer dans une offre d'habitat suffisante et diversifiée sur les territoires concernés par le séjour -le passage- l'ha-

bitat des sédentaires. Pour l'ensemble, penser la question humaine et sociale nous semble primordial afin de ne pas faire une politique stationnement de caravanes uniquement. Penser et agir à plusieurs sur cette question sociale, services de droits communs, services spécifiques, en complémentarité les uns avec les autres, articuler le tout aux interventions des gestionnaires, c'est toute l'essence de notre action.

Deux exemples dans notre département pour illustrer le type d'actions qui découlent de ces orientations :

- **Libourne** : lors de la création de l'aire en 1999, mairie, écoles du quartier, hiérarchie de l'Education Nationale, préfecture, services sociaux du département, centre communal d'action sociale, le commissariat et l'AAVG ont travaillé ensemble afin d'écrire un projet social et engager des actions complémentaires avec les Voyageurs. A ce jour, ce projet social fonctionne en complémentarité de la gestion assurée par la mairie.

- **Lesparre Médoc** : Une meilleure scolarisation des enfants du Voyage est un axe fort du projet social local. Partant d'une scolarisation en primaire réussie, grâce à l'implication des équipes éducatives et des acteurs sociaux à leurs niveaux de compétences et de responsabilités, nous avons engagé la démarche pour l'école maternelle et le collège. Un poste en Contrat Emploi Solidarité créé par la Mairie, assurée par une jeune fille tsigane à l'école maternelle a ainsi permis la scolarisation de 16 enfants de 2 ans et demi à 6 ans. C'est dans le même esprit que s'engage la démarche avec le collège, même si d'emblée, elle s'avère plus complexe.

En conclusion, on peut dire que si les lois représentent des cadres auxquels on peut se référer, ce sont d'excellents moyens pour faire avancer des réalités mais le plus important est la traduction concrète des principes édictés dans les textes législatifs.

Concernant la question des Gens du Voyage, les écarts sont conséquents. Il faut absolument s'engager avec les Gens du Voyage et l'ensemble des acteurs de la vie sociale, dans des projets ambitieux sur le plan humain, dans le respect de la dignité, des droits de l'Homme. Si cette volonté existe, le reste -décision politique, problèmes techniques, financiers... ne sera que détail. ■

Hélène BEAUPERE, Directrice

AAVG : 91, rue de la République
33400 TALENCE
05 56 04 13 75
email : Amis-Voyageurs@wanadoo.fr
Membre du réseau
UNISAT-ETUDES TSIGANES

En Europe : la situation en Slovaquie

Une lettre d'Anna Koptova

Seconde minorité en nombre d'habitants (124 000 personnes réparties dans 591 "colonies"), les Roms subissent toutes les conséquences d'une non-intégration dans la société majoritaire : chômage très élevé, échec scolaire, citoyenneté et accès aux droits réduits, conditions de vie déplorables, ghettoïsation, discriminations de toute part et en tout genre, misère sociale. La majorité de la population ne considère pas les Roms comme son égal, et en même temps, ne reconnaît pas ceux-ci en tant que communauté ethnique ayant son propre fonctionnement. La

différence n'étant pas acceptée, les besoins des Roms sont ainsi peu pris en compte et les réponses non-adaptées ou inexistantes.



Chers amis,

C'est agréable et encourageant d'apprendre qu'en France se prépare l'édition d'un journal rom. Les Roms n'ont besoin si pres-tement de rien d'autre que d'informations. Parce que celles-ci déjà depuis longtemps prédisposent du destin de toute l'humanité et la planète. Celui qui n'a pas les informations ou qui ne ressent pas le besoin d'en avoir ne vit pas dans ce monde, ou plutôt ne vit pas en accord avec la pulsation rayonnant de ce monde. Il n'est pas un acteur actif de ce monde, n'est pas son utilisateur ni son modificateur, il n'est qu'une particule inutile

et oubliée de la matière dans l'infini univers. Croyez-moi, souvent je me pose la question pourquoi depuis déjà un millénaire, le monde confond cette infime particule inutile, dédaignée, oubliée de la matière, justement avec nous, les Roms. Ce n'est pas un constat agréable. Et avant tout pas encourageant. Des fois, il me vient à l'idée que c'est aussi parce que les Roms, depuis leur présence en Europe, ne sont, jamais et nulle part, devenus partie intégrante des structures sociales et étatiques. Jamais ils n'ont possédé une puissance économique suffisante pour pouvoir politiquement décider de leur propre destin et de celui des autres. Ceux qui agissent ainsi, ont depuis longtemps, très longtemps, compris que, outre l'opulence matérielle, ils doivent posséder les informations, parce que celles-ci bougent le monde et régissent les destins des individus et des nations. Les Roms refusent cette vérité inéluctable.. parce qu'ils se sont résigné à être non-éduqués, non-instruits, non-informés.. A cause de cela, ils sont logiquement et inexorablement à la périphérie de tout ce qui est constructif et créatif.

Amis, si vous vous êtes décidé à éditer un journal, vous avez fait du mieux possible. Soyez le rayon qui réveille, la lumière porteuse de vie, parce que le spectre des ténèbres dans le peuple Rom, déjà depuis longtemps, très longtemps règne et il est temps que vienne le prince charmant pour enlever la malédiction de la princesse maudite.

A tous les créateurs de votre journal, rédacteurs, correspondants, lecteurs et à tous les autres qui seront à vos côtés, je souhaite une soif inassouvie d'informations, la perspicacité et la sagesse, des hommes réfléchis et responsables qui vont manier et l'employer pour une vie meilleure. La vôtre et celle des autres.

Anna Koptova

La vie d'Anna Koptova



Anna est Rom. Ardente défenseur de la cause Rom, elle s'illustre dans des domaines aussi divers que la politique (elle est député au parlement Slovaque depuis 1989), la préservation de la culture (grâce à la création d'un conservatoire national de la culture tsigane et du théâtre Romathan), la défense des minorités ethniques au niveau juridique (elle dirige ce bureau depuis 4 ans).

Ecrivain, journaliste et universitaire réputé, elle a fondé plusieurs journaux. Apolitique, elle est l'interlocutrice privilégiée des autorités européennes et du gouvernement slovaque.

Elle est également présidente de la Fondation de la Bonne Fée Rom Kesaj et a, à ce titre, de nombreux projets (de formation, de création d'écoles..) qu'elle souhaite concrétiser. ■

Les livres...

GRACE ET DENUEMENT

Alice FERNEY,
Actes Sud, 2000

C'est l'histoire d'une libraire qui décide que les enfants Gitans vivant en caravane aux abords de la ville ont le droit de découvrir le monde des livres. Progressivement, elle établit une relation de confiance avec le groupe familial : la grand-mère Angéline, ses belles-filles, leurs enfants et ses cinq fils. Une fois par semaine, elle se rend sur le terrain des Gitans et lit des histoires aux enfants. Ce roman nous plonge dans la réalité de vie quotidienne des Gens du Voyage faite de grâce et de dénuement. La Vie et la chaire sont au cœur de ces personnages animés de désirs et de sensualité dans un univers crasseux, injuste et précaire.

Alice Ferney excelle dans ce roman à faire entendre les voix intérieures de ses personnages, leurs sentiments inavoués, leurs désirs brimés, leurs solitaires affrontements contre la fatalité. Ces voix intérieures parlent à celles du lecteur et à la dernière page, elles lui manquent déjà.

SAMUDARIPEN, LE GENOCIDE DES TSIKANS

Claire AUZIAS,
L'esprit frappeur n° 71, juin 2000,

Samudaripen, génocide en langue romani, décrit la folie meurtrière et exterminatrice du troisième Reich envers les tsiganes. C. Auzias nous explique, pays par pays, la manière dont les autorités se sont occupées du "cas tsigane" : de la création de villages-ghettos pour regrouper ces populations, à la déportation de milliers de personnes vers les camps de la mort, en passant par les successifs lois, décrets qui jalonnent et influencent la vie des tsiganes. Ce livre nous présente des textes de divers auteurs, roms ou non, victimes des nazis ou collaborateurs, afin de prendre la juste mesure d'un massacre à l'échelle européenne. La

question des réparations y est aussi abordée, ainsi que la vision des générations suivantes sur cette période. Une chronologie enfin permet d'avoir, au niveau du continent, une vue d'ensemble du Samudaripen.

GITANS, MANOUCHES, ET VOYAGEURS DES MARAIS

L'école des Marais à Décines,
Avril 2001,

60 enfants du Voyage des Marais de Décines ont eu envie d'écrire un livre sur leur vie. Ils racontent ainsi l'histoire des Tsiganes, celle plus proche des Gitans de Décines.

Ils nous font part de ce qui les construit : habitat, cuisine, traditions et rituels, métiers, langue.



Un très beau livre pour que Tsiganes et Gadje apprennent à se connaître, à se reconnaître, au-delà des différences culturelles.

Si vous êtes intéressés par ce livre, vous pouvez le commander à l'École des Marais, 192, rue Claude Monet, 69 150 Décines-Charpieu

— Agenda —

Cinquième salon des associations humanitaires en Rhône-Alpes

Organisé par l'association Uni Terre, il se tiendra les 18, 19 et 20 octobre 2001 au centre commercial de la Part-Dieu. Ce sera l'occasion, pour les participants et les exposants d'échanger, de partager des idées communes, de connaître l'autre. Expositions et tables rondes viendront compléter les stands associatifs. Pour que l'élan de solidarité de certains acteurs se montrent au grand public.

Vénissieux :

Une semaine consacrée à la culture tsigane

Le "Festival Echos d'Ailleurs" dont le but est de présenter chaque année une culture sous ses différents aspects, a choisi pour l'année 2001 de promouvoir la culture tsigane.

Ainsi, du 26 Novembre au 1^{er} Décembre, aura lieu à Vénissieux "Echos Tsiganes", semaine consacrée à la culture des Gens du Voyage. Ce sera l'occasion de participer à des conférences-débats, de visionner des films, de découvrir des expos photos, de participer à un concours de dessins et poésies pour les plus jeunes ou encore de découvrir la musique Tsigane, notam-

ment avec un concert de Thierry Robin..

L'association ACAPI et le Centre Culturel Boris Vian, organisateurs de l'événement, ont sollicité l'Artag pour participer à l'élaboration de la "Journée destinée aux jeunes publics". A suivre...

Pour de plus amples informations, contactez ACAPI au 04 78 70 17 52

Spectacles Musiques tsiganes

- Le 12 octobre au centre culturel Charlie Chaplin de Vaulx-velin : Natasha Bezirche présentera son récital "Métissages", musique aux 1000 origines ;

- Les 14, 15 et 16 décembre à l'espace Tonkin de Villeurbanne : concert de Bratsch ;

- Du 12 au 17 décembre à l'hippodrome de Bron Parilly, "Les Yeux Noirs" accompagneront par la musique le cirque équestre Pagnozoo ;

- "Nuit Hongroise" le premier décembre 2001 à l'Auditorium de Lyon : neuf ensembles se produiront lors de cette soirée consacrée à la musique de Hongrie. Les trois principaux groupes ethniques tsiganes (les Béas, les Valaques et les Roms) seront représentés par Kanizsa Csillagai, Romano Drom et Kék Lång. Pour découvrir la diversité musicale de ce pays.

— Départ —

"Elle est venue jusque sur notre terrain et elle a bu le café dans ma caravane".

Il y a quelques mois, Rita Balland nous racontait sa première rencontre avec Catherine Schmitt, sous-préfet du Rhône, chargée des Gens du Voyage. Entre ces deux femmes de tête, le courant était immédiatement passé.

Comme beaucoup d'autres groupes, la vingtaine de familles manouches de Mions voyaient pour la première fois un représentant de l'Etat venir "chez eux". Loin des grands discours et des propos flatteurs, l'image de Catherine Schmitt que nous garderons, c'est celle d'une femme de terrain, aussi pragmatique que sensible, à l'écoute et, qui, loin de la langue de bois,



savait manier un langage direct aussi bien vis-à-vis des élus que de la communauté tsigane. Catherine Schmitt a pris ses nouvelles fonctions de directeur de cabinet du préfet de l'Hérault à Montpellier.

Gadje et Tsiganes de l'Artag lui souhaitent tout simplement un excellent "voyage" dans sa nouvelle vie. ■

M. F.

Notre sélection de sites internet :

<http://perso.wanadoo.fr/balval/>

site consacré à la culture des Rom, reconnu par la délégation française de la Romani Union à l'UNESCO. On y trouve des portraits de Roms vivants aux quatre coins du monde, une sélection de livres sur l'histoire et la culture des Roms, l'actualité socio-politique, des informations diverses.

<http://www.geocities.com/paris/5121/patrin.htm>

site-centre de ressources sur l'histoire et la culture des Roms, leurs arts, traditions et coutumes, mythes, leurs droits... Il présente des rapports sur différents thèmes tels que la santé des femmes Roms en Hongrie... Ce site a pour but de préserver la dignité et la liberté des Roms.

<http://errc.org/>

site du centre européen des droits des Roms. Pour trouver des informations sur les droits de cette minorité en Europe de l'Est, les processus d'intégration. Ce site dénonce les abus (de la police par exemple) subis par les Roms, il présente des rapports sur la situation en Europe de l'Est et est en lien avec la Cour européenne des droits de l'Homme.

<http://www.etudestsiganes.asso.fr>

site qui présente des actualités culturelles (événements, festivals, sorties de CD, livres...) et la revue consacrée à la connaissance des Tsiganes, l'étude de leur situation dans le but de transmettre articles scientifiques et informations en tout genre.

<http://www.social.coe.int/fr/cohesion/action/liensrom.htm>

site du conseil de l'Europe qui brosse un tableau de la situation des Roms en Europe (économie, logement, statut juridique, migrations, leur participation à la vie publique...). Il présente également les propositions faites pour améliorer leurs conditions de vie et intégration.

Nous recherchons des partenaires financiers privés ou publics pour faire vivre ce journal.

Merci de nous contacter

Dans l'objectif d'ouvrir dans le prochain numéro une rubrique "Courrier des lecteurs", merci de nous faire part de vos réactions, opinions et réflexions.

■ **Février, Bulletin d'information du Conseil de l'Europe : situation dans les Balkans**

Le Conseil de l'Europe a établi un constat sur les demandes d'asile des Roms. Ils sont, selon les dires des représentants roms, victimes de traitements inéquitables et les applications des normes internationales sont déformées. Les raisons des migrations des Roms ne sont pas clairement définies, entre celles économiques et celles liées au respect des droits de l'Homme. Au moment où 16 000 réfugiés quittent le Kosovo pour la Serbie avec le statut de déplacé, le Conseil de l'Europe déclare que les migrations ne sont pas une solution pour les Roms, et penche pour une acceptation de ces populations –en tant que minorité culturelle- au niveau sociétal.

■ **Juin, Lyon, AFP**

Aïcha, une Rom de 59 ans qui fut Baba dans "Le temps des Gitans" et Sujka dans "Chat noir, chat blanc" d'Emir Kusturica, affirme avoir été persécutée par la Mafia du Montenegro, sa province natale. Sa maison détruite, son argent dérobé, Aïcha a dû, comme des milliers de ressortissants de l'ex-Yougoslavie, fuir son pays pour de meilleurs lieux. Après avoir traversé l'Albanie et l'Italie, Aïcha est arrivée en France. Hébergée dans le Rhône, elle demande aujourd'hui le statut de réfugiée politique pour enfin vivre en paix.

■ **Juillet, Strasbourg, Service de presse du Conseil de l'Europe**

La Finlande et la Slovaquie ont rendu public l'avis du comité consultatif de la convention-cadre du Conseil de l'Europe portant sur la protection des minorités nationales. Si l'on constate pour ces deux pays des efforts pour une meilleure médiation entre les différentes communautés, les Roms restent néanmoins toujours plus largement victimes de discriminations et de mauvais traitements par rapport au reste des minorités.

■ **Juillet, Arenthon (Haute-Savoie), AFP**

Soixante-dix cavaranes ont quitté ce village pour un terrain officiel sur une commune voisine à la suite de heurts avec les agriculteurs, lesquels avaient manifesté leur désir de voir partir les Tsiganes. 20 caravanes étaient installées sur le terrain municipal. Les autres, placées sur un champ privé ont provoqué la colère des agriculteurs, renforcée par une arrivée massive de caravanes en cette saison. Quelques 600 caravanes sont accueillies chaque année par le département de la Haute-Savoie.

■ **Juillet-août, Le Monde des débats**

Dans le cadre de son élargissement aux pays de l'Est, l'Union Européenne pose comme condition politique

le respect des droits de l'Homme et la protection des minorités. Mais pourquoi ce tel intérêt pour les roms, alors que les pays membres ne se préoccupent que très peu des minorités présentes sur leur territoire ? Les véritables raisons ne sont-elles pas plutôt " la crainte de la déferlante tzigane vers l'ouest " et la volonté de reporter l'entrée de ces pays dans l'Union Européenne ?

■ **Juillet-août, Le Monde des débats**

Déclarés 'minorité européenne transnationale', les Tsiganes revendiquent aujourd'hui la création d'une nation non-territoriale. Selon Emil Scuka, secrétaire général de l'Union Internationale Rom, cette reconnaissance serait symbolique mais aussi institutionnelle (par exemple la présence d'une délégation à l'ONU). Elle permettrait ainsi que ce peuple soit enfin considéré comme citoyen du monde et que s'endiguent les discriminations raciales dont il fait l'objet.

■ **Août, Auschwitz, Libération**

Un milliers de Roms se sont rendus à ce camp de la mort afin de rendre hommage aux déportés tsiganes. Une exposition relatant le génocide a également été inaugurée au musée d'Auschwitz, pour ne pas oublier qu'un demi million de Roms ont été massacrés par les Nazis en Europe de l'Est.

■ **Août, L'Est républicain**

30 000 pentecôtistes se sont réunis du 22 au 26 août à Marville dans la Meuse afin de témoigner et manifester leur foi à Dieu. Un rassemblement de toutes les communautés et de toute l'Europe organisée par l'association Vie et Lumière, mission évangélique tzigane.

■ **Août, La Dépêche du Midi**

Le pèlerinage annuel des Gitans et Gens du Voyage à Lourdes s'est déroulé du 25 au 30 août.

L'occasion pour les catholiques de manifester leur foi, au-delà des problèmes de terrains (manque de place mise à disposition) et des désagréments causés par leur venue massive.

L'expérience de 45 ans ne suffit-elle pas à résoudre des problèmes d'accueil et d'organisation ?

■ **Août, Le Progrès du Rhône**

Les forces de l'ordre de la commune de Belleville ont expulsé des Gens du Voyage stationnés illégalement.

Pendant les tractations lors de cette expulsion, le maire a déclaré " Je suis peut-être un des seuls maires à avoir fait les choses dans le cadre de la loi, mais aujourd'hui, il y a sur ma commune un terrain d'accueil pour les Gens du Voyage, et ceux qui sont à côté seront éjectés."

Monde Tsigane



Editeur : Artag
15 chemin Auguste Renoir
69120 Vaulx-en-Velin
LYON FRANCE
Tél : 04 72 04 16 80
Fax : 04 78 82 06 88
E-mail : artag @ wanadoo. Fr
L'Artag est une association fédérée au réseau de l'UNISAT

Directeur de publication : Marie Claire BORTOLOTTI

Directeur de rédaction : Philippe ETIENNE

Comité de rédaction : Myriam FIGUREAU, Jean BONNARD, Arlette PREVOST, Marie CANNIZZO, Sabine FRESSARD, Emmanuelle LEGENDRE, Jean-Marc JOUVE

Conception Graphique : Nathalie NAVARRE

Photographie : Véronique BRIAND

Imprimerie : DUPLI

Prix du N° : 3,8 € (25 francs)

Abonnement annuel : 15 € (100 francs)

CPPAP : en cours
N° ISSN : en cours
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2001
Nombre de pages : 8
Tirage : 2000 exemplaires

Trimestriel : Janvier / Avril / Juillet / Octobre

ABONNEMENTS

Je souhaite être abonné(e) au journal "Monde Tsigane" pour l'année 2002

● **Abonnement d'un an (soit 4 numéros)**

un seul exemplaire 15 € (100 F)
100 exemplaires à diffuser 228 € (1 500 F)
200 exemplaires à diffuser 457 € (3 000 F)

● **Abonnement de soutien d'un an** 76 € (500 F)

7,5 € (50 F) étudiants et bénéficiaires de minima sociaux

ADHESION

Je souhaite adhérer à l'Artag et je m'engage à verser une cotisation annuelle de 15 € (100 F)

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE E-mail

Merci de joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Artag, BP 105 69151 Décines LYON France Cedex